

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 24 mai 2017

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 17/05/2017
Présents : 24	<i>L'an deux mille dix-sept et le vingt-quatre mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 1	<b>Présents :</b> Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BERRAUD, Roland BASCOUL, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA, Jérôme ROGER, Alain SICILIANO
Votants: 25	<b>Représentés:</b> Yvan CASSILI par Marie-Aline EDO
Pour: 25	
Contre: 0	<b>Présents non votants :</b>
Abstentions: 0	<b>Excusés:</b> Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Pierre POLARD, Catherine REBOUL, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL
	<b>Absents:</b> Claudine BOUSQUET

#### Objet: Habitat : Evaluation PIG et pistes d'actions

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé dans la politique de l'habitat depuis sa création. Un Programme d'Intérêt Général est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012 et se terminera le 30 septembre 2017. Il convient d'évaluer la politique de l'habitat menée sur la période 2012/2016 et de définir les nouveaux enjeux pour les années à venir en le formalisant au travers d'un nouveau programme.

Ce travail d'étude a été confié à deux stagiaires de l'université Paul Valéry. La période de stage s'étalera de février à juin 2017.

Cette étude se décomposera en 2 phases :

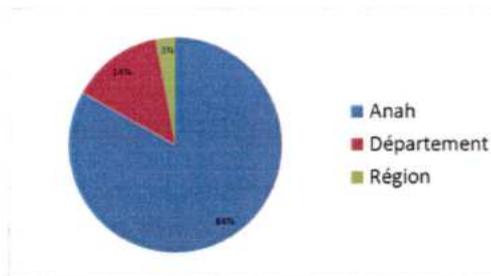
1. Evaluer la politique de l'habitat menée durant les 4 ans du PIG et cerner des pistes d'action,
2. Proposer des pistes d'actions à la croisée des attentes/ besoins du territoire et des priorités de l'Anah.  
Cette seconde phase sera formalisée au travers d'une étude pré-opérationnelle qui servira de base pour la négociation d'une convention avec l'ANAH.

En termes de résultats, l'évaluation se révèle satisfaisante.

Le Programme d'Intérêt Général (2012-2016) du Pays Haut-Languedoc et Vignobles a permis de mobiliser **8 105 948 €** de subventions pour la rénovation de **794 logements** ce qui a généré **14 636 331 €** de travaux .

	Objectifs (2012-2016)	Réalisations (2012-2016)	Taux de réalisation
PO	760	707	93 %
PB	142	87	61 %
<b>TOTAL</b>	<b>902</b>	<b>794</b>	<b>88 %</b>

Parmi les 8 105 948 € de subventions, 6 776 272 € sont des subventions ANAH, 226 782 € sont des subventions de la Région, 1 102 894 € sont des subventions du Département.



La phase 1 permet d'ores et déjà de dégager des pistes d'actions en positionnant **l'habitat comme un outil opérationnel pour intervenir dans la revitalisation des centres anciens** :

1. Réduire la consommation d'énergie dans le parc existant :

- Poursuivre les travaux d'amélioration énergétique : Lutter contre la précarité énergétique au profit des propriétaires occupants (modestes et très modestes). Prévention de la dégradation des copropriétés fragiles (nouveau 2017 des priorités de l'ANAH),
- Poursuivre le projet de développement durable et de l'énergie "Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte" (T.E.P.C.V.).

2. Répondre aux besoins et adapter aux populations spécifiques :

- Poursuivre et accroître l'adaptation de logements privés aux besoins et aux personnes en perte d'autonomie (personnes âgées, personnes en situation de handicap) : adapter le parc au vieillissement de la population et à l'handicap. Poursuivre et améliorer le parc privé de logements anciens de type indigne et dégradé des revenus les plus modestes,
- Diminuer les restes à charge des PO sur les dossiers LTD/LHI.

3. Réduire le nombre de logement vacant :

- Remettre sur le marché les logements vacants du parc privé,
- Zoom sur les centre-anciens/bourgs : Mobiliser le parc vacant privé et communal des centre-bourgs,
- Développer l'offre locative prioritairement dans les centres bourgs.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'évaluation du Programme d'Intérêt Général 2012-2016 et de valider les pistes d'actions.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur l'évaluation du Programme d'Intérêt Général 2012-2016 et valide les pistes d'actions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 24 mai 2017.

Le Président,  
Jean ARCAS

